

Communauté de communes Jura Nord, 1, Chemin du Tissage, 39700 Dampierre, 03 84 71 12 17 communication@jura-nord.com Communiqué de presse

Nouvelles technologies / Thervay-Pagney

Inauguration des armoires pour les montées en débit à Thervay, Pagney et Courtefontaine

Dans le cadre de son plan de déploiement de la fibre optique dans le Jura, le Conseil départemental du Jura a inauguré lundi 25 mars les armoires pour la montée en débit dans les communes de Thervay, Pagney et Courtefontaine.

La montée en débit consiste à amener la fibre optique jusqu'au répartiteur de la commune, puis conserver le réseau cuivre pour la partie terminale jusqu'à la prise de l'abonné. Une opération qui permet aux foyers concernés de surfer avec des débits allant jusqu'à 80 mégabits par seconde. Ces débits permettent un usage normal d'internet, comprenant la TV et vidéo HD.



Une seconde phase, à moyen terme, est prévue par le Département afin de déployer la fibre sur tout le territoire du Jura, pour répondre à l'objectif national « 100 % fibre » pour 2025.

Treize communes concernées par la première phase

Sur le territoire de Jura Nord, certaines communes bénéficient d'une couverture correcte. En revanche, les zones mal desservies sont prioritaires dans le calendrier des travaux et des mises en service.

Treize communes à Jura Nord sont concernées par cette première phase de montée en débit en 2018-2019. Voici le calendrier prévisionnel annoncé par le Département :

- Pagney, Thervay, Courtefontaine: les travaux ont été réceptionnés.
- Ougney, Saligney, Vitreux, Serre-les-Moulières et Brans : mise en service prévue pour mi-2019.
- Rans, Evans et Salans : mise en service pour la fin de l'été 2019.
- Monteplain et une partie de la commune de la Barre, Etrepigney et Plumont : mise en service pour fin 2019.

L'échéance de la phase deux (fibre optique pour tout le territoire du Jura), en cours d'élaboration par le Département, n'est pas encore connue à ce jour. Mais à terme, ce sont bien toutes les communes de Jura Nord qui seront concernées par cette seconde phase et qui bénéficieront de la technologie FttH (Fiber to the home).

Dans le cadre de la montée en débit (phase 1), ce sont les fournisseurs traditionnels des offres ADSL qui interviennent (Free, Bouygues, Orange, SFR, ...). En revanche, lorsque le déploiement du FttH sera à l'ordre du jour à Jura Nord, une Société publique locale (SPL) entrera alors en action. Cette SPL sera répartie sur six départements de Bourgogne-Franche-Comté. Ce gestionnaire aura ensuite la mission de commercialiser le réseau auprès d'un fournisseur d'accès à internet.